

AMBITION

A2. Quels atouts pour la cohésion des territoires et l'économie française?

FICHE A2.3 Bois et Carbone : donner un coup d'accélérateur à la construction bois français

La filière bois devient centrale dans le déploiement de politiques publiques tendant vers la neutralité carbone, que ce soit à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre au stade de la construction, ou à travers le pouvoir de séquestration de la forêt.

La Stratégie Nationale Bas Carbone adoptée par la France en 2018, faisant écho aux documents cadres déployés à l'échelle de l'Union Européenne, fait du bois et du biosourcé l'un des principaux leviers pour décarboner le secteur de l'immobilier et du BTP.

On retrouve ce levier dans l'application de la RE2020, qui donne un atout aux composants biosourcés lors du calcul de l'ACV d'un bâtiment.

« Récolter davantage de bois » et « privilégier les usages du bois ayant une plus longue durée de vie et un potentiel de substitution fort »

font partie des éléments clés de cette stratégie, et consacrent à nouveau les engagements de la puissance publique en matière de développement du bois dans la construction. A l'échelle plus locales, plusieurs collectivités françaises ont également affiché des objectifs en ce sens.



© Carole Humeau - Atlanbois

ressources

Toutes les informations sur la Stratégie Nationale Bas Carbone est sur le **site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

Vademecum à l'usage des maitres d'ouvrage - Adivbois

https://ambition-bois.fr/wp-content/uploads/2019/12/adivbois-vdmc-maitres-ouvrage_compressed.pdf



LES FINANCEURS



CODIFAB
Développement des Industries Françaises de l'Aménagement et du Bois

**OBJECTIF
CONSTRUCTION**